

REGLEMENT CONCOURS ENFANT MARS 2026

Organisateur :

Norbert Lacroix Photographe 2 place Saint Ferréol 38200 VIENNE

Participants : Clients

Enfant de 7 mois (il doit tenir assis) à 12 ans, né entre 2013 et 2025.

Photo :

La photo doit représenter un enfant seul.

Durée du concours :

La durée du concours est du 11 au 28 mars 2026. Les séances de prise de vue doivent être fixées pendant cette durée. Le choix de la photo participant devra être fait avant le 18 avril 2026

Conditions :

La séance de prise de vue est offerte ainsi que la présentation des photos.

Séance de prise de vue sur rendez-vous au studio de Norbert Lacroix Photographe

La photo participant au concours est choisie par le client lors d'une séance de visionnage au studio.

Le client peut acheter des photos de la séance au tarif et conditions en vigueur du studio de Norbert Lacroix

Norbert Lacroix Photographe doit constituer un jury à sa convenance afin de déterminer les photos gagnantes. Celui-ci se réunira après la fin du concours après le 18 avril 2026 date de fin de choix des images

Les participants autorisent Norbert Lacroix à utiliser les photos pour la promotion du concours et de sa profession sans aucune contrepartie.

Signature d'une autorisation de droit à l'image par les 2 parents obligatoires.

Les prix :

- 1^{er} prix : 1 tableau 40x50 + lot partenaires
- 2^{ème} prix : 1 tableau 30x40 + lot partenaires
- 3^{ème} prix : 1 tirage d'art 18x24 + lot partenaires
- 4^{ème} prix : lot partenaire

En fonction du nombre de participants au concours et aux nombres de partenaires, Norbert Lacroix s'autorise à réduire ou à augmenter le nombre de prix.

Les prix ne pourront être ni échangés ni remboursés.

Remise des prix :

La remise des prix sera organisée dans les 2 mois suivant la fin du concours. La date sera déterminée ultérieurement.